



École du Parc

Appel à projets
2024-2025



Candidature jusqu'au 20 septembre 2024

Cycles 1, 2, 3, collèges et lycées

Établissements sociaux

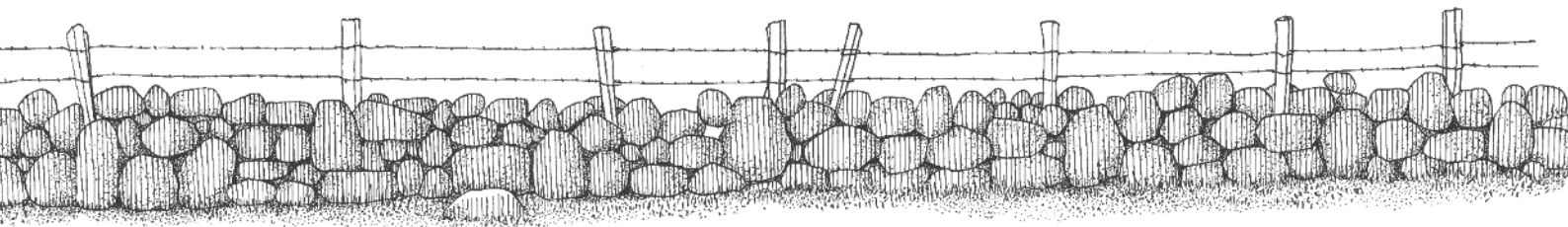
Thématiques de l'année : **L'eau, l'arbre, les paysages**



Tourbière du Puy de la Tuile, sortie scolaire

École du Parc

Présentation



Le Parc naturel régional de l'Aubrac a été créé en 2018. Situé à cheval sur les régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes et sur les départements de l'Aveyron, du Cantal et de la Lozère. Le Parc rassemble 78 communes (64 membres et 14 partenaires).

La sensibilisation et l'éducation font partie des cinq grandes missions pour les 58 Parcs naturels régionaux de France.

Le Parc de l'Aubrac propose aux établissements du territoire des actions de sensibilisation.

Pour l'année scolaire 2024-2025 nous vous proposons de bénéficier du dispositif École du Parc, construit en toute complicité avec les services de l'Éducation nationale et avec les intervenants qui proposent des animations en lien avec les patrimoines de l'Aubrac.



Les objectifs

- **Observer, comprendre et se questionner** sur l'environnement quotidien.
- Apporter des clefs de compréhension pour **agir concrètement et participer à l'évolution du territoire.**
- Développer une **approche sensible et scientifique du territoire** liant culture et développement durable.
- Permettre la mise en œuvre de **projets transversaux liés aux patrimoines de l'Aubrac** (naturels et culturels : flore, occitan, patrimoine bâti...).
- Permettre la mise en œuvre de projets favorisant **échanges et rencontres entre les établissements du territoire** (scolaires, accueils de loisirs, structures sociales, maisons de retraite, intergénérationnel...).



Comment ça marche ?

Votre établissement est situé sur le territoire du Parc naturel régional de l'Aubrac, sur l'une des 78 communes membres ou partenaires, voir la liste des communes :

<https://www.parc-naturel-aubrac.fr/le-parc/cartes/>

À partir de l'une ou de plusieurs des thématiques définies par la commission éducation du Parc (élus et représentants de l'Éducation nationale) et du répertoire d'intervenants, vous construisez votre projet sur mesure pour votre groupe et vous le proposez au Parc. Votre projet sera étudié par la commission éducation qui pourra décider de le retenir suivant les critères présentés ci-dessous.

Les projets retenus bénéficieront de 4 demi-journées d'animation des intervenants École du Parc et l'organisation d'une journée de restitution au mois de juin réunissant tous les groupes bénéficiaires pour une journée festive et pédagogique.

Le Parc assure également la coordination et l'édition d'un livret, distribué gratuitement à tous les participants, qui permettra de valoriser leurs productions (art visuel, musique, écriture...).

Pour être retenu, votre projet devra :

- ✓ Répondre à l'une ou à plusieurs thématiques proposées en lien avec le territoire dans une démarche de projet pluridisciplinaire : exploration / questionnement-recherche / interprétation et valorisation.
- ✓ Faire appel à deux intervenants de l'École du Parc : l'un en éducation à l'environnement et l'autre en éducation artistique et culturelle.
- ✓ Proposer un temps de croisement des publics avec la prévision d'un échange autour du thème avec une autre structure (EHPAD, établissement d'accueil de personnes en situation de handicap, école...).
- ✓ Être en adéquation avec le projet de votre établissement.
- ✓ Respecter le calendrier proposé et être présent sur les temps collectifs (journée de préparation et de restitution).
- ✓ S'inscrire dans une logique d'appropriation et de partage avec la participation au livret de valorisation d'une part et à la journée de restitution d'autre part.



Le calendrier

à vos agendas !

Du 10 juin au 20 septembre 2024 :

Définition des grandes lignes de votre projet et renvoi du **bulletin d'inscription**

Ne pas hésiter à entrer en contact avec les intervenants et/ou la chargée de mission éducation et/ou les conseillers pédagogiques pour un appui pour définir votre projet.

20 septembre :

Date limite du retour du **bulletin d'inscription**

26 septembre :

Sélection des projets par la commission éducation du Parc

Du 27 septembre au 29 novembre :

Si votre projet est sélectionné, vous devez **organiser une réunion** pour finaliser les contenus et échéances avec les deux intervenants mobilisés (renseignement et signature de la fiche projet).

Pensez à inviter la chargée de mission éducation du Parc et/ou les conseillers pédagogiques.

16 octobre :

Rencontre et préparation dans le cadre d'une journée dédiée enseignants, animateurs... participent à une journée de rencontre et d'enrichissement de leur projet avec les intervenants École du Parc.

Du retour de la fiche projet validée jusqu'à la fin de l'année scolaire :

Mise en œuvre des projets !!

29 novembre :

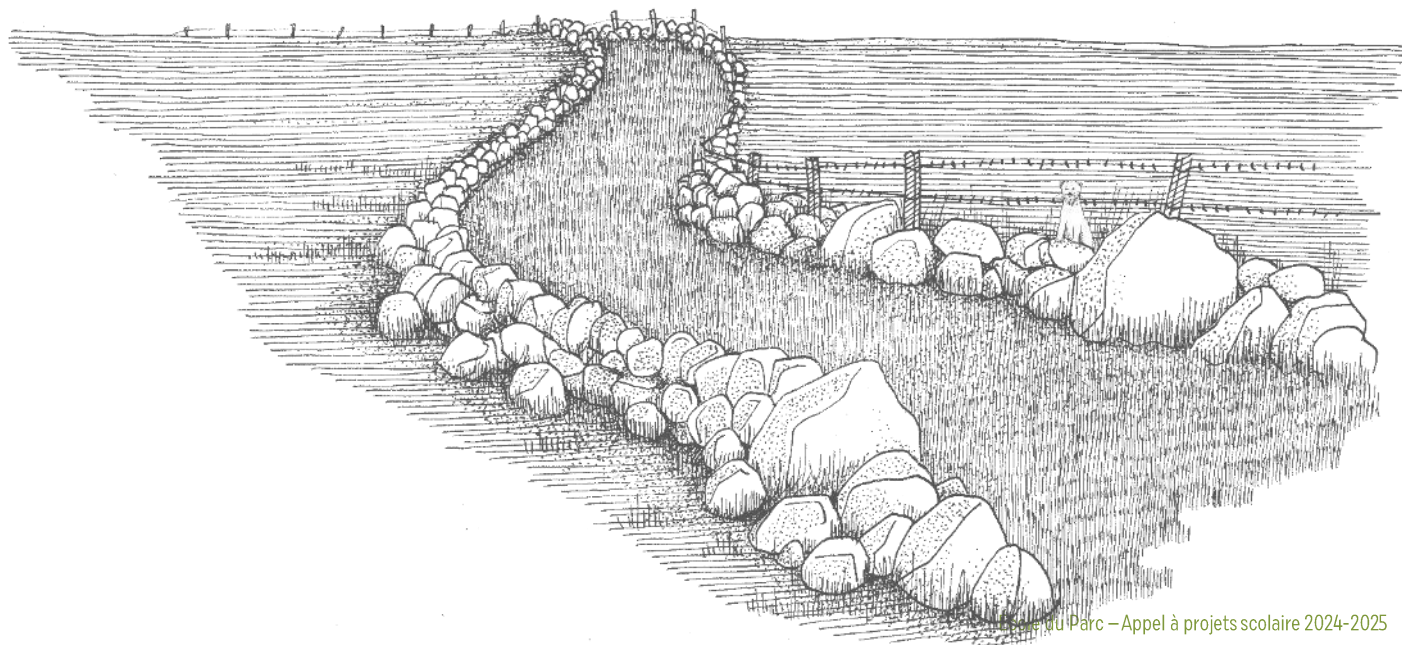
Date limite du retour de la **fiche projet** signée par les intervenants et l'enseignant

18 avril 2025 :

Date limite du retour des productions pour le **livret de valorisation**

13 juin 2025 :

Journée festive de restitution avec tous les groupes bénéficiaires !





Les thématiques 2024-2025

N'hésitez pas à découvrir sur le site Internet du Parc les actions portées en lien avec ces thématiques : <https://www.parc-naturel-aubrac.fr/en-action/>

Intention

Quelle(s) que soi(en)t la ou les thématique(s) retenue(s) les projets devront s'inscrire dans une approche large où chacun sera amené à réfléchir à son rôle comme partie intégrante de ces dynamiques environnementales. Ces projets devront favoriser pour chacun la possibilité d'être un acteur de son environnement en le respectant et en considérant l'importance de préserver les ressources.

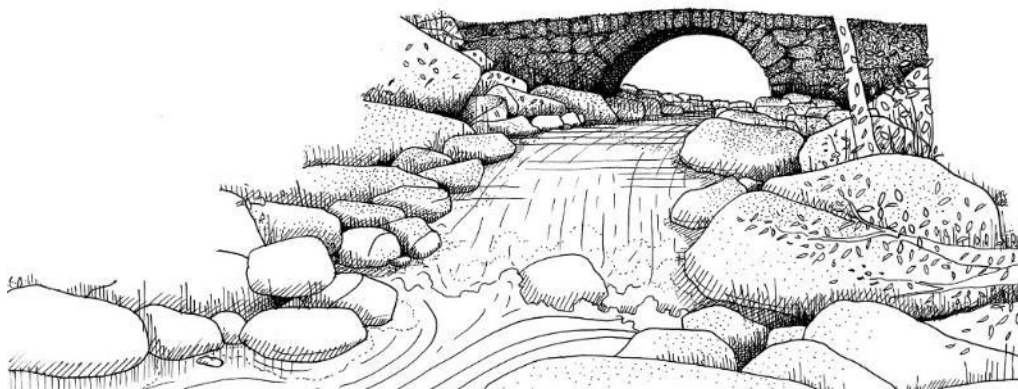
Cela dans le cadre des quatre compétences de l'éducation au développement durable pour la scolarité autour de : la complexité des sujets, l'esprit critique et l'appréhension des thématiques, l'adoption d'un comportement éthique et responsable, l'action individuelle et collective pour la construction d'un monde durable.

L'École du Parc, c'est aussi l'école du dehors ! Pour parler d'environnement, le mieux reste encore de s'y immerger. L'expérience gagnera à être prolongée.

1 | L'eau

Parce que les zones humides et les petits cours d'eau font les grandes rivières, la préservation de l'eau sur le territoire de l'Aubrac constitue un véritable enjeu. Une ressource indispensable qui : favorise une flore et une faune diversifiées, permet l'activité d'élevage, façonne les paysages et alimente de nombreux foyers en eau potable.

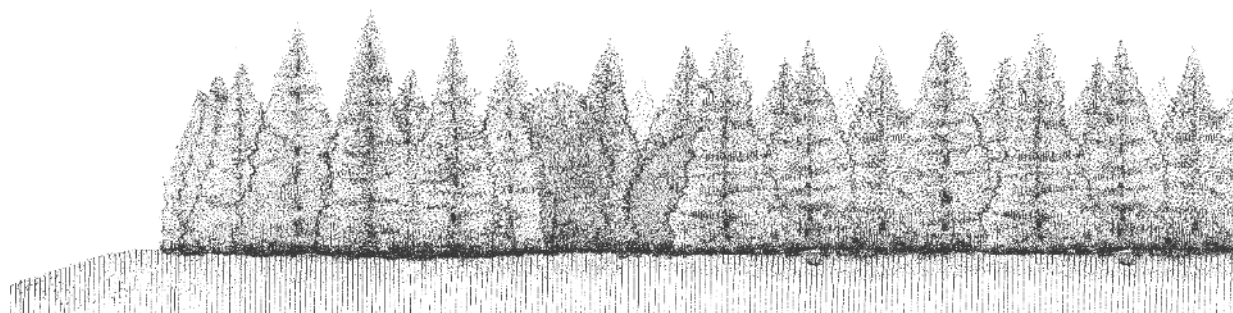
En prenant appui sur l'environnement proche, les projets pourront aborder différents enjeux : la ressource en eau (grand cycle de l'eau), l'eau potable et l'assainissement (petit cycle de l'eau), l'eau dans le monde et les tensions croissantes (sécheresses et inondations, pollutions). Cela en lien avec la compréhension avec la biodiversité associée aux rivières et aux zones humides.



2 | L'arbre

L'arbre sous toutes ses formes occupe une place importante sur le territoire du Parc de l'Aubrac. On le retrouve bien sûr dans les forêts ainsi que dans les haies et les bandes boisées mais aussi de manière isolée. La végétation de manière générale et l'arbre en particulier constituent de véritables régulateurs climatiques, ils sont nos alliés pour s'adapter au changement climatique mais sont aussi vulnérables.

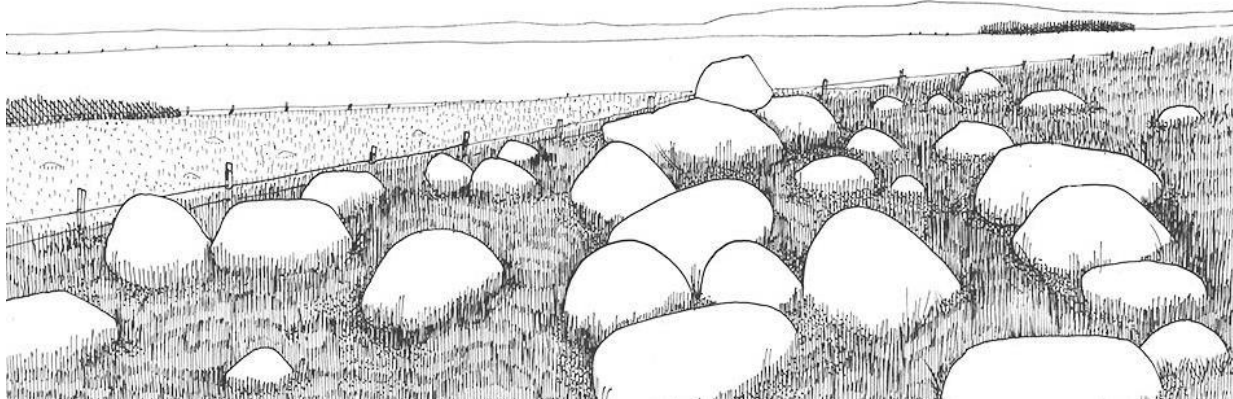
Les projets, en prenant appui sur l'environnement proche, pourront permettre de s'intéresser à la diversité de ces milieux. Ils constituent un moyen pour s'approprier des valeurs comme le respect des écosystèmes et du vivant ou la considération des générations futures. Ils pourront favoriser la perception des grandes fonctions écologiques, économiques et sociales de l'arbre et de la forêt.



3 | Les paysages

Le Parc naturel régional de l'Aubrac possède des paysages variés qui résultent à la fois des sols et de leur formation, de la présence d'eau, de la végétation mais aussi et surtout des activités humaines. Du haut plateau avec ses prairies d'estive parsemées de murets et de bâtis agricoles aux vallées du Lot et de la Truyère avec un climat plus doux et des pentes aménagées en terrasses en surplomb des bourgs. Sans oublier les reliefs de collines ou de montagnes et les espaces aménagés autour de projets liés à l'activité économique au transport ou à l'énergie.

Ces paysages peuvent faire l'objet de projets pédagogiques autour des répercussions de l'activité humaine et des effets des solutions d'amélioration, d'adaptation, d'atténuation ou de contournement envisagées pour y remédier, à travers leurs aspects diurnes et nocturnes. C'est aussi l'occasion d'aborder de manière transversale le lien des paysages à la biodiversité, à la géologie et à l'activité humaine.



Quelques exemples de projets réalisés en 2023-2024 :

La symphonie des arbres et de la forêt : Maison de retraite de Mur de Barrez – L'arbre et la forêt sont pour ces anciens, une ressource du quotidien : chacun a une anecdote, une gourmandise ou encore une chanson à partager ! Source d'inspiration et sujets de nouvelles découvertes les arbres ont favorisé un projet en musique avec les jeunes de la chorale du collège du Carladez.

Notre pommier : École du Buisson (maternelle à CM2) – Un pommier emblématique dans la cour, véritable « arbre parapluie » qui permet à une cohorte d'espèces d'y trouver espace de vie, d'alimentation, de refuge... Sans même compter les enfants croqueurs de pommes ! Une mécanique du vivant savamment étudiée qui fait la part belle à l'imagination.

Le monde des racines : École La Coustarade de Marvejols (CE) – Des élèves natifs d'ici et d'ailleurs qui, avec les arbres de leur cour et ceux de la forêt voisine, réalisent qu'eux aussi ont des histoires et des origines variées. Une autre manière de découvrir les écosystèmes, l'adaptation des espèces à leur milieu, et de s'en inspirer pour se construire de solides racines et des compétences citoyennes.

Le loup et la forêt : Crèche municipale de Saint Chély d'Apcher – A pas de loup, tout doux. Héros des contes de l'enfance, les tout-petits de la crèche ont pu suivre sa piste. Grâce à loupriot, la marionnette mascotte, chacun a pu partir à l'aventure en nature et découvrir comment la forêt est un refuge où de nombreux animaux évoluent.

Vous retrouverez ces projets et d'autres ici : <https://www.parc-naturel-aubrac.fr/en-action/actions-educatives/ecole-du-parc/2023-2024-les-projets-des-ecoles/>



A vous de jouer !

A vous de bâtir votre projet en vous appuyant sur l'une des deux thématiques et sur le répertoire d'intervenants joint.

Le bulletin d'inscription ci-dessous est à renseigner et à transmettre pour que votre candidature soit étudiée par la commission éducation afin que votre projet soit potentiellement retenu.

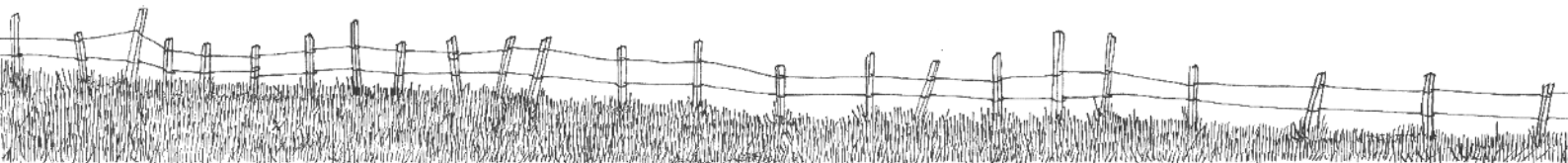
La chargée de mission éducation du Parc peut être sollicitée si vous avez besoin d'une aide pour construire votre projet : solveig.cherrier@parc-naturel-aubrac.fr / 07 72 51 00 50

Les établissements scolaires primaires publics peuvent aussi faire appel aux conseillers pédagogiques de l'Éducation nationale.

Si vous avez besoin de plus d'éléments sur les animations qui peuvent être proposées par les intervenants, vous pouvez les contacter directement.

Bulletin d'inscription

Cycles 1, 2, 3, collèges et lycées



Merci d'adresser ce bulletin complété et signé **avant le 20 septembre 2024**

par mail à : education@parc-naturel-aubrac.fr

par courrier à : Solveig Cherrier, PNR, hameau d'Aubrac, 12470 Saint Chély d'Aubrac.

Coordonnées de l'établissement

| |
|--------------------------|
| Nom de l'établissement : |
| Adresse : |
| Code postal : |
| Commune : |
| Téléphone : |
| Email : |

Information sur la classe

Remplir un dossier par classe

| |
|---|
| Nom & Prénom de l'enseignant(e) : |
| Téléphone : |
| Email professionnel : |
| Niveau scolaire de la classe : <i>Indiquer le (ou les) niveau(x) concernés par le projet</i> |
| Effectif total de la classe : <i>Si plusieurs niveaux, merci de préciser l'effectif par niveau</i> |

Avez-vous déjà bénéficié d'animations organisées dans le cadre d'une action proposée par le PNR de l'Aubrac ? Si oui, merci de préciser quelle(s) action(s), quelle(s) année(s) :

Votre projet

Autour de quelle(s) thématique(s) souhaitez-vous travailler :

- L'eau Les paysages
 L'arbre

Contexte :

Quel est le point de départ du projet ? Dans quel cadre s'inscrit cette action ? (Références au projet d'établissement, à un projet mis en œuvre localement, sur le territoire de la commune...)

Titre proposé pour l'action :

Le thème retenu doit ressortir dans l'intitulé

Découvrir, apprendre :

Quelles sont les pistes d'investigation que vous souhaitez explorer avec vos élèves (préciser les disciplines/compétences concernées, les ressources du territoire... - sur lesquelles vous pensez vous appuyer)

Les critères de sélection des projets par la commission éducation :

A minima : Lien à l'une ou l'autre des thématiques et au territoire / cadre global d'un projet en Education au Développement Durable / Identification de 2 intervenants (1 EAC, 1EE) / Approche pluridisciplinaire / Croisement des publics / Participation au livret de valorisation / Participation à la journée de restitution / Cohérence avec le projet classe, établissement.

Au besoin : Enrichissement du projet avec d'autres actions / exploration, école dehors / Hiérarchisation suivant si l'établissement a déjà été bénéficiaire ou non sur les années antérieures / Hiérarchisation suivant une logique de répartition géographique sur le territoire du Parc.



Déroulement du projet

Le Parc prend en charge 4 animations qui doivent être assurées par deux intervenants École du Parc, l'un en Éducation à l'Environnement (EE) et l'autre en Éducation Artistique et Culturelle (EAC), l'ensemble composant un projet en Éducation au Développement Durable.

NB : Les éventuels frais de transport sont à la charge de l'établissement ; certains projets peuvent engendrer des achats de fournitures qui seront aussi à votre charge.

Séance 1 : EE ou EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Séance 2 : EE ou EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Séance 3 : EE ou EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Séance 4 : EE ou EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Autres séances :

Indiquer ici si vous envisagez d'enrichir votre projet avec d'autres interventions que celles mentionnées plus haut (sortie avec d'autres personnes ressources, séances menées directement par l'enseignant, sorties culturelles liées...) :

S'approprier, partager :

Croisement avec une structure sociale du territoire

Dans le cadre de ce projet, nous vous demandons d'avoir un temps d'échange/de partage sur la thématique avec une structure sociale (maison de retraite, structure d'accueil de personne en situation de handicap, association de loisirs...). Préciser ici l'action envisagée.

Structure associée :

Action envisagée :

Participation au livret de valorisation avec des productions d'élèves (écriture, illustration, film, musique...)

Piste de production envisagée :

Participation de la classe à la journée de restitution en fin d'année scolaire

NB : Les frais de déplacement pour se rendre à cette journée sont à la charge des établissements

Autre action envisagée (article, exposition, spectacle...)

Descriptif de la/des actions envisagées :

N'hésitez pas à joindre toute information complémentaire qui pourrait appuyer votre candidature

Date, cachet et signature du chef de l'établissement :

